

Procès-verbal Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique de l'ESPE de l'académie de Strasbourg

Séance du 6 février 2017

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 novembre 2016
2. Recommandations ou orientations du COSP pour les maquettes et contenus de formation 2018-2022
3. Divers
 - Point d'information sur les Instituts Carnot pour l'éducation

ETAIENT PRESENTS :

Membres de droit

Représentants de l'Université de Strasbourg
Jean-Marc PLANEIX

Personnalités extérieures

Désignées par le recteur d'académie
Martin FUGLER, Christine MASSE-GUEPRATTE, Jean-François PICARD, Anne STRASSER

Désignées par le conseil d'école
Corinne DAUCHART, Nicole KRÄNKEL-SCHWARZ

Membres invités
Philippe CLERMONT, Eric TISSERAND

Secrétariat de séance
Barbara BILGER

AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

Michel BARTHEL	➤ Procuration à Anne STRASSER
Maria Teresa SCHETTINO	➤ Procuration à Jean-Marc PLANEIX
Fabienne SCHLUND	➤ Procuration à Anne STRASSER

ETAIENT EXCUSES :

Membres de droit

Représentants de l'Université de Strasbourg

Céline CLEMENT, Mélodie FAURY, Bernard GENTON, Pascal MARQUET

Représentants de l'Université de Haute-Alsace

Sondess BEN ABID-ZARROUK, Loic CHALMEL, Laurent CURELLY, Nathalie GAVENS, Marc WEISSER

Personnalités extérieures

Désignées par le conseil d'école

Olivier PONCER, Pascal SCANDELLA, Gérald SCHLEMMINGER, Marie-Odile STEBLER

La séance débute à 14h15.

Jean-Marc Planeix souhaite ajouter à l'ordre du jour, en point divers, un point d'information sur les Instituts Carnot pour l'éducation.

Il rappelle l'objectif de la séance du jour, qui est de proposer des préconisations afin de guider les co-responsables de parcours de maser dans le cadre de l'élaboration de la future offre de formation 2018-2022.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 novembre 2016

Le procès-verbal de la séance du 22 novembre 2016 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Recommandations ou orientations du COSP pour les maquettes et contenus de formation 2018-2022

Jean-Marc Planeix propose que le COSP formule 4 à 5 questions par grands domaines, qu'il identifie au nombre de 4. Ces questions seront ensuite transmises aux co-responsables pour alimenter leur réflexion et permettre un échange avec le COSP. Voici les 4 domaines identifiés :

- 1) L'explicitation des contenus de formation en lien avec le renforcement de l'alternance dans la construction des compétences professionnelles visées par les diplômes
- 2) Le continuum de formation, de la licence aux néo-titulaires
- 3) Le sens (pour les étudiants) et la place des évaluations dans leur cursus
- 4) L'insertion professionnelle des étudiants non lauréats des concours, un enjeu fort.

Philippe Clermont ajoute que ces questions seront transmises aux co-responsables de parcours, qui seront invités à échanger avec les membres du COSP lors de sa prochaine réunion sur ce

qu'ils en ont fait. Il précise également que les co-responsables travailleront sur les maquettes à partir des remarques faites par les conseils des études, qui se tiennent de janvier à mars.

Voici les questions proposées pour les 4 domaines :

1) *L'explicitation des contenus de formation en lien avec le renforcement de l'alternance dans la construction des compétences professionnelles visées par les diplômes*

Après discussion sur les thèmes liés à ce domaine (place des équipes plurielles dans la formation, clarification des rôles dans la formation, contribution à l'effectivité de l'alternance, place du chef d'établissement, superposition master-concours) il a été élaboré les questions suivantes :

- *Comment les équipes plurielles réalisent-elles l'effectivité de l'alternance ?*
- *Quelle est la place du chef d'établissement dans la formation, de la licence jusqu'au M1 ?*
- *En quoi les éléments de formation de M1 peuvent-ils être réinvestis en M2, du point de vue de la professionnalisation ?*
- *Dans quelle mesure le fonctionnement de l'équipe plurielle permet-il d'instaurer cohérence et continuité au sein des différents blocs de contenus de la formation ?*

2) *Le continuum de formation, de la licence aux néo-titulaires*

Dans ce domaine, il a été débattu des points suivants : l'importance des prérequis dès la licence (apports disciplinaires, didactiques et scientifiques), le début de la professionnalisation, l'évolution des parcours adaptés. Les questions qui en ressortent sont les suivantes :

- *Quels prérequis nécessaires et explicités pour l'entrée en M1 MEEF ?*
- *Quels contenus et modalités dans l'offre de formation, l'université met elle en place en licence pour des étudiants qui se destineraient aux métiers du master MEEF ?*
- *Les parcours adaptés : dans quelle mesure les DU qui ont été mis en œuvre sont-ils satisfaisants (parcours type et contrats pédagogiques) ? Faut-il les faire évoluer ?*

3) *Le sens (pour les étudiants) et la place des évaluations dans leur cursus*

Il est rappelé que les évaluations sont indispensables et que la place et le type des évaluations ont un lien logique avec le référentiel métier, la progression disciplinaire, les modalités d'évaluation et l'auto-évaluation, l'évaluation du socle commun, ce qui permet de faire émerger les questions suivants :

- *De quelle manière, les étudiants et fonctionnaires-stagiaires sont-ils associés aux objectifs et modalités de l'évaluation de leurs apprentissages et de leurs progrès ?*
- *Quelle est la place de l'évaluation par compétences ?*
- *Quelle ouverture est faite, dans la formation, aux modalités d'évaluation des apprentissages des élèves (auto-évaluation, évaluation par les pairs, à distance, continuité dans l'évaluation d'un cycle à l'autre, ...) ?*
- *Comment l'équipe plurielle a-t-elle pu prendre en compte, dans la formation, les questions des professionnels sur l'approche par compétences et l'école du socle, questions générées par les réformes récentes ?*

4) *L'insertion professionnelle des étudiants non lauréats des concours, un enjeu fort*

Pour ce dernier point, Philippe Clermont rappelle que l'ESPE a mis en place une charge de mission « insertion professionnelle », pilotée par Clément Magron, pour sensibiliser les M1 et les

M2 étudiants aux autres débouchés possibles, hors Education Nationale, que peut leur offrir un master MEEF.

Après discussion, voici les questions proposées :

- *Comment la formation met-elle en évidence, d'une part les débouchés, d'autre part les macro-compétences (ou compétences génériques) que l'étudiant pourrait valoriser hors Education Nationale, notamment en cas d'échec au concours ?*
- *Comment les responsables de parcours et les équipes pédagogiques parviennent-ils à valoriser, auprès des étudiants, des possibilités diversifiées d'insertion professionnelle ?*

Jean-Marc Planeix propose que l'ensemble de ces questions soit soumis pour approbation, par retour de mail avant le 10 février, aux membres du COSP.

Après approbation, ces recommandations seront transmises aux co-responsables.

3. Divers

▪ **Point d'information sur les Instituts Carnot pour l'éducation (Céline Clément)**

Le 23 janvier dernier a été faite, à l'ESPE, une présentation des Instituts Carnot pour l'éducation (ICé) par Alain Trouillet, chargé de mission au ministère pour la dissémination des ICé. A l'issue de cette réunion, a été retenu le principe du montage d'un projet commun entre représentants de la région Grand-Est, directeurs d'ESPE, rectorats et universités concernés. Philippe Clermont se dit conscient qu'un tel projet sera difficile à mettre en place (qui portera le projet, financement, ...) et précise que l'une des conditions de réussite sera la diffusion rapide d'un appel à manifestation d'intérêt pour recenser les personnes, les équipes pédagogiques et de recherche dans les universités et les académies, qui seraient intéressées et partie prenante dans le lancement d'un tel Institut. Il précise qu'une prochaine réunion se déroulera ce jeudi 9 février afin de déterminer les conditions de fonctionnement (porteurs du projet, méthodes de travail).

Anne Strasser confirme que le rectorat est partant pour ce projet, malgré un calendrier serré.

Jean-Marc Planeix considère que l'appel à manifestation d'intérêt est crucial dans le lancement de la démarche et qu'il convient de le lancer rapidement.

Jean-François Picard indique qu'il faudra donner une explication claire aux établissements pour que les enseignants puissent faire le lien entre l'ICé et leurs problématiques de terrain.

Philippe Clermont répond que l'information transitera par la CARDIE au nom du rectorat, accompagnée d'une note explicative sur l'appel à manifestation d'intérêt.

Il précise que si ce projet ne devait pas aboutir, les moyens seront trouvés pour que certains projets qui auraient émergé de ces échanges puissent tout de même voir le jour.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 16h07.

Fait à Strasbourg le 11 mai 2017

Le Directeur de l'ESPE

Philippe CLERMONT

Le Président du COSP



Jean-Marc PLANEIX

Conseil d'orientation scientifique et pédagogique de l'ESPE

Séance du 6 février 2017

PRECONISATIONS DES MEMBRES DU COSP CONCERNANT LA NOUVELLE OFFRE DE FORMATION 2018-2022

L'ordre du jour de cette réunion concerne essentiellement les recommandations ou orientations que le COSP aurait à formuler en direction des équipes pédagogiques de l'ESPE, dans le cadre de la réflexion en cours sur les maquettes et les contenus de formation pour 2018. Le choix a été fait de formuler ces orientations sous la forme de questions afin d'engager un échange (courant mai) avec les responsables de parcours.

Voici les quatre grands domaines et les questions qui en découlent :

- 1. L'explicitation des contenus de formation en lien avec le renforcement de l'alternance dans la construction des compétences professionnelles visées par les diplômes :**
 - Comment les équipes plurielles réalisent-elles l'effectivité de l'alternance ?
 - Quelle est la place du chef d'établissement dans la formation, de la licence jusqu'au M1 ?
 - En quoi les éléments de formation de M1 peuvent-ils être réinvestis en M2, du point de vue de la professionnalisation ?
 - Dans quelle mesure le fonctionnement de l'équipe plurielle permet-il d'instaurer cohérence et continuité au sein des différents blocs de contenus de la formation ?
- 2. Le continuum de formation, de la Licence aux néo-titulaires**
 - Quels prérequis nécessaires et explicités pour l'entrée en M1 MEEF ?
 - Quels contenus et modalités, dans l'offre de formation, l'université met elle en place en licence pour des étudiants qui se destinent aux métiers du master MEEF ?
 - Les parcours adaptés : dans quelle mesure les DU qui ont été mis en œuvre sont-ils satisfaisants (parcours type et contrats pédagogiques) ? Faut-il les faire évoluer ?

3. Le sens (pour les étudiants) et la place des évaluations dans leur cursus

- De quelle manière, les étudiants et fonctionnaires-stagiaires sont-ils associés aux objectifs et modalités de l'évaluation de leurs apprentissages et de leurs progrès ?
- Quelle est la place de l'évaluation par compétences ?
- Quelle ouverture est faite, dans la formation, aux modalités d'évaluation des apprentissages des élèves (auto-évaluation, évaluation par les pairs, à distance, continuité dans l'évaluation d'un cycle à l'autre, ...) ?
- Comment l'équipe plurielle a-t-elle pu prendre en compte, dans la formation, les questions des professionnels sur l'approche par compétences et l'école du socle, questions générées par les réformes récentes ?

4. L'insertion professionnelle des étudiants non lauréats des concours, un enjeu fort

- Comment la formation met-elle en évidence d'une part les débouchés, d'autre part les macro-compétences (ou compétences génériques) que l'étudiant pourrait valoriser hors Education Nationale, notamment en cas d'échec au concours ?
- Comment les responsables de parcours et les équipes pédagogiques parviennent-ils à valoriser, auprès des étudiants, des possibilités diversifiées d'insertion professionnelle?

Fait à Strasbourg, le 7 février 2017